

Lettre au Collectif pour l'École publique laïque

Chers camarades,

Nous avons pris connaissance du dossier établi par votre collectif à l'occasion des élections municipales ainsi que de votre courrier aux associations d'élus et groupes parlementaires. Vous portez « *le projet d'un plan de sortie du financement public de l'enseignement privé sous contrat* », et affirmez votre « *volonté que soit réservé à l'école publique le bénéfice exclusif des fonds publics.* »

Notre Fédération, avec sa Confédération, est très attachée à la Laïcité de l'Etat et de l'Ecole, c'est pourquoi elle revendique la stricte application de la loi de 1905 et l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, à commencer par la loi Debré qui a donné à l'enseignement privé confessionnel (à 95% catholique) le statut de « *service public d'enseignement* », largement financé sur fonds publics, tout en lui reconnaissant un « caractère propre. »

Par ce dispositif, au mépris des principes républicains, l'Etat et les collectivités financent à hauteur de 12 à 15 milliards d'euros chaque année une œuvre d'Eglise et d'évangélisation, sous la tutelle de la hiérarchie catholique qui ne cache pas ses objectifs d'endoctrinement de la jeunesse.

Les Laïques combattants réellement pour la défense de la Laïcité de l'École publique et de l'État auront toujours la FNEC FP-FO à leurs côtés. Si nous ne faisons pas partie de votre collectif, nous sommes disponibles pour l'action commune en vue d'obtenir l'abrogation de la loi Debré, inséparable de l'abrogation des lois anti-laïques qui ont tenté de façonner l'enseignement public sur le modèle du privé.

Ces lois ont remplacé le projet de MM. Savary et Legrand, qui reconnaissait le caractère propre de chaque établissement au sein d'un « grand service public unifié ». Ce projet d'unification nous a instruits : il s'agissait de nationalisation de l'enseignement, reposant sur une « gestion tripartite » corporatiste, au détriment de l'Ecole publique laïque et de la liberté syndicale. Déjà, M. Sarkozy a encadré le droit de grève des instituteurs.

Autonomie des établissements, conseils de participation où la « communauté éducative » établit le projet éducatif de territoire sous la pression des groupes de pressions locaux, évaluations et expérimentations locales... : le président Macron se situe totalement dans cette orientation.

Ce faisant, il a accéléré la transformation de l'École laïque en instrument de propagande d'État (uniformes, manuels obligatoires, militarisation, islamophobie d'Etat...).

Pour en finir avec ces contre-réformes, nous considérons que rien ne doit s'opposer à l'unité de toutes les forces en défense de l'Enseignement public laïque aujourd'hui confronté à la décentralisation et aux budgets de guerre. Rien ne doit s'opposer à l'action commune pour le rétablissement des 4 000 postes d'enseignants supprimés par le budget Macron-Lecornu, et pour que les milliards d'euros consacrés à l'enseignement privé – de même que ceux consacrés au réarmement – soient immédiatement redirigés vers l'enseignement public.

Recevez, chers camarades, nos salutations syndicales et laïques.

Clément Poulet, pour la FNEC FP-FO.